

annexe 1 cas pratique examen aptitude MJ 2025

**COMPAGNIE GÉNÉRALE DE FINANCEMENT**

Société Anonyme au capital de 58 606 156 EUR  
Siège social : 69 avenue de Verdun – 75116 Paris  
RCS PARIS 303 436 186

Paris, le 5 mars 2025

**À l'attention de :**  
SELARL XXXX  
Mandataire judiciaire

**Objet : DÉCLARATION DE CRÉANCE**

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE FINANCEMENT  
Société Anonyme au capital de 58 606 156 EUR  
Siège social : 69 avenue de Verdun - 75116 Paris  
RCS PARIS 303 436 186

RECOMMANDÉ + A.R.

Paris, le 5 mars 2025

À l'attention de :  
SELARL XXXX  
Mandataire judiciaire

Objet : DÉCLARATION DE CRÉANCE

Maître,

Nous avons l'honneur de vous adresser, au nom de la société :

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE FINANCEMENT, société anonyme au capital de 58 606 156 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 303 436 186, dont le siège social est sis 69 avenue de Verdun, 75116 Paris,

la déclaration de créance au passif de la procédure collective de la société SASU SHELONA, en liquidation judiciaire depuis le 20 février 2025.

Cette déclaration est accompagnée des pièces justificatives suivantes :

- Contrat de location avec option d'achat TTT FINANCE n°13509570,

- Décompte de créance,
- Délégation de pouvoirs,
- Lettre de résiliation,
- Facture d'achat,
- Bordereau de publication,
- Procès-verbal de livraison.

Le contrat de location référencé ci-dessus, conclu entre SHELONA et la Compagnie Générale de Financement, a été résilié en date du 22 février 2025, date du jugement d'ouverture de la liquidation judiciaire.

Nous vous prions d'inscrire cette créance au passif à titre chirographaire échu, pour un montant total de :

48 093,19 EUR TTC

Détail du décompte :

- Loyers impayés avant résiliation :
- Échéances des 15/04/2024 et 15/05/2024
- Total TTC : 2 060,96 EUR
  
- Indemnité de résiliation :
- Loyers restant dus : 36 272,90 EUR HT
- Valeur résiduelle : 399,00 EUR HT
- Total TTC : 45 341,12 EUR
  
- Frais engagés TTC : 478,80 EUR
  
- Total brut TTC : 47 880,88 EUR
- Aucun acompte, restitution ou prix de vente n'a été perçu à ce jour.
  
- Intérêts calculés jusqu'au 05/06/2024 : 0,00 EUR

Total créance arrêtée au 05/06/2024 : 48 093,19 EUR TTC

Une déclaration rectificative sera produite en cas de restitution ou de réalisation du bien.

Nous vous prions d'agrèer, Maître, l'expression de nos salutations distinguées.

Gerad Holtz  
Directeur contentieux - Compagnie Générale de Financement

Contact pour toute correspondance, facture ou règlement :  
COMPAGNIE GÉNÉRALE DE FINANCEMENT

Service Contentieux - 69 avenue de Verdun - 75116 Paris  
Tél. : 01 45 00 00 00 - Email : contentieux@cgf-factice.fr

Fait à Paris, le 5 mars 2025

**Gerad HOLTZ**

Directeur contentieux

Compagnie Générale de Financement

*(signature)*